



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 33.2020

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 29
 Qui ont pris part à la délibération : 28 Pour : 28 Contre : 0

Date de la convocation : 20 mai 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-six mai à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer municipal, rue Jean Jaurès, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : M. ANDRE. Mmes ANDREU. ARMENGAUD. BALAGUE. M. BECHENY. Mmes CHALLAL. CHALLET. CLAIREFOND. M. DEBUISSER. Mme DENES. M. DUBLIN. Mme FABREGAS. M. FERRARI. Mme FOISSAC. MM. FRIGOUL. IGOUNET. JAMMES. MANERO. Mmes MERLE-JOSE. PONS. MM. RAFAZINE.TALBOT. Mme TOULY. MM. TOURNIER. VALMY. Mme VIGNE.

Pouvoirs : M. MUSARD à M. ANDRE. Mme OVADIA à Mme PONS.

Absents excusés : M. MUSARD. Mme OVADIA. M. THOMAS.

Secrétaire de séance : M. TOURNIER Nicolas

Objet de la délibération : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DEPARTEMENTALE DE SECURITE ET D'ACCESSIBILITE

Exposé :

Les dispositions du décret n° 95.260 du 8 mars 1995 modifiées par décret n°2018-996 du 13 novembre 2018, contiennent les obligations relatives à la composition des commissions et sous commissions de sécurité et d'accessibilité appelées à rendre des avis à l'autorité de police lorsque leur intervention est prévue.

Sont membres avec voie délibérative de ces commissions le Maire de la commune ou un adjoint désigné par lui ou à défaut un conseiller municipal désigné par lui.

Il convient donc de procéder à la désignation d'un adjoint ou d'un conseiller municipal chargé de représenter le Maire aux réunions de cette commission.

Décision :

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : de désigner M. MANERO Félix, 6^{ème} Adjoint délégué aux bâtiments publics, à la propreté urbaine, à la voirie et aux réseaux, aux déchets et au cimetièrè.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20200526-26052020_33-DE
Reçu le 29/05/2020
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérar
d ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=
0002 21310022500019,OU=MAI
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=
#0C144E545246522D323133313
0303232353030303139,O=MAIR
IE D'AUCAMVILLE,L=SAINT AL
BAN CEDEX,C=FR
29/05/2020

Commune d'Aucamville – 31140



A U C A M V I L L E